



Troilus Gold Corp
334 3ieme rue
Chibougamau (QC)
G8P 1N5
Téléphone: (418) 770-5921

Chibougamau, le 28 juillet 2022

Administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Ministère de l'Environnement et de la lutte
Contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

OBJET: Demande de modification du CA 3214-14-025-Dénoyage des fosses J4 et 87

Monsieur,

La présente constitue une demande de modification du certificat d'autorisation délivré en vertu de l'article 164 concernant le dénoyage et rejet des eaux des fosses J4 et 87 en environnement. Troilus Gold Corp souhaite prolonger le délai dans lequel le projet est autorisé à débiter jusqu'au 31 décembre 2023 inclusivement. Aucune autre modification à l'autorisation et aux conditions associées n'est demandée. D'ailleurs, Troilus Gold Corp réaffirme qu'il n'y a eu aucun changement dans les conditions inscrites dans la demande de CA et qu'aucune modification n'est nécessaire en termes du milieu récepteur, débit de rejet et programme de surveillance. Le projet sera effectué tel que décrit dans le CA délivré le 29 juillet 2020.

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Mathieu Michaud".

Mathieu Michaud
Coordonnateur Environnement
Troilus Gold Corp

C.c Jacqueline Leroux ing.